

Service et entretien

Recyclez votre Opel et protégez les générations futures.



Recyclez votre Opel

Grâce à notre programme de reprise de véhicule en fin de vie

Le respect de l'environnement a toujours été au centre de nos préoccupations. Aujourd'hui, le recyclage des véhicules en fin de vie est devenu une obligation légale. Le décret relatif à la construction des véhicules et l'élimination des véhicules hors d'usage est en effet entré en vigueur depuis le 1^{er} août 2003. Celui-ci impose aux industriels de diminuer le volume de déchets créé lors de la production des véhicules et à la fin de leur vie.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, tous les véhicules Opel en fin de vie doivent être repris gratuitement au dernier propriétaire, s'ils remplissent certaines conditions*.

Afin de nous assurer que votre véhicule est recyclé de la manière la plus écologique possible, nous avons mandaté des experts indépendants. Ces experts vérifient que les retours des véhicules sont bien effectués conformément à la législation en vigueur. Ils certifient également que nos Partenaires remplissent toutes les obligations légales en matière de recyclage. Ainsi, dans chacun des établissements de nos Partenaires, tous les processus et les documents liés aux flux d'entrée et de sortie sont conformes aux exigences Opel.

Recherchez le centre de reprise agréé le plus proche de chez vous

<http://www.indra.fr>

Un certificat de destruction vous sera délivré lors de la remise de votre véhicule en fin de vie à un centre de reprise agréé. Les centres de reprise agréés vous remettront également tous les documents nécessaires pour la dés-

* La reprise gratuite de votre véhicule Opel en fin de vie n'est valable que si :

- Le véhicule est doté de 9 sièges maximum ou est un véhicule utilitaire de moins de 3.5 tonnes
- Le véhicule est immatriculé en France
- Les pièces essentielles sont bien présentes sur le véhicule
- Le véhicule ne contient aucun déchet
- Les papiers originaux du véhicule sont restitués en même temps que le véhicule

immatriculation du véhicule en Préfecture. Vous pourrez ainsi repartir en étant assuré que votre ancien véhicule sera détruit de manière écologique.

Une orientation recyclage dès la conception.

Et recycler devient simple

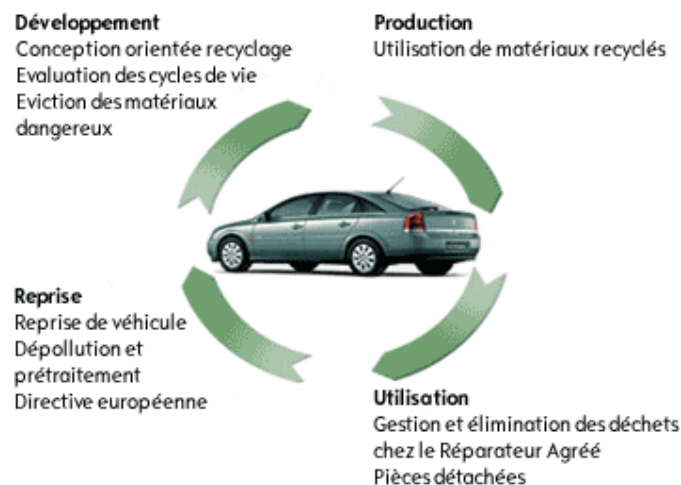
Parce que la cause environnementale nous tient à coeur, nous améliorons sans cesse l'efficacité de nos processus de recyclage. Ainsi nos véhicules sont pensés pour être recyclés.

Intégrer le recyclage dès la conception des véhicules Opel est un élément essentiel de notre responsabilité. L'orientation vers le recyclage dès la conception est l'un de nos engagements pour l'environnement, pour la préservation des métaux précieux et de l'énergie. Cette stratégie a une double vocation : réduire les déchets lors de la production des véhicules mais aussi lors de leur reprise en fin de vie.

Notre stratégie de recyclage repose sur 2 principes :

- Concevoir dans le but de recycler
- Développer et mettre en œuvre des cycles de matières pour la production des véhicules

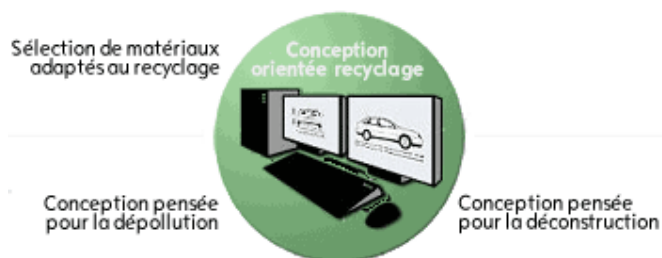
Responsabilité produit intégrée :



Pour s'assurer que tous les produits GM répondent aux impératifs de recyclage, toutes les équipes de conception GM doivent suivre des procédures de recyclabilité et de réutilisation. Ces procédures ont été créées pour assister les ingénieurs GM et les fournisseurs dans le développement de véhicules recyclables dès leur conception. Ces procédures aident également les ingénieurs à analyser

les pièces et composants des véhicules en fonction de leur recyclabilité et réutilisation possible.

Éléments utilisés pour le recyclage :



Opel utilise depuis longtemps des matériaux recyclés appelé « recyclats ». Plus de 90 types de recyclats plastiques ont été répertoriés pour être utilisés en production.

Par rapport à des matériaux standards, les recyclats doivent remplir les mêmes spécifications techniques tout en étant produits à un coût moindre. Quand ces deux conditions sont réunies, les matériaux recyclés sont privilégiés, sans pour autant que la qualité ne soit remise en question. Notre équipe spécialiste du recyclage met tout en œuvre pour maintenir une qualité maximale des matériaux ainsi qu'une longévité thermique et mécanique pour des performances optimales.

Grâce à ce très haut niveau de qualité, ces matériaux peuvent maintenant être utilisés dans les véhicules Opel aussi bien pour des pièces cachées que pour des pièces visibles.



Opel Vectra : utilisation de plastiques recyclés

-  Plastiques recyclés
-  Pièces partiellement faites de plastique recyclé

Le système de recyclage Opel

Pour la fin de vie de votre Opel

Reprise

Le dernier propriétaire du véhicule en fin de vie l'amène dans un centre de reprise agréé. Après avoir vérifié le véhicule, le centre de reprise agréé émet le certificat de destruction obligatoire (CoD).



Prétraitement et dépollution

Tout d'abord la batterie est retirée et les airbags sont neutralisés. Notre Partenaire enlève ensuite le carburant résiduel et les autres liquides du véhicule : huile du moteur, huile de transmission, liquide de frein et de refroidissement de l'air conditionné.



Démontage

L'étape suivante consiste à démonter les composants et les mécanismes pour les réutiliser en pièces d'occasion ou les reconditionner. S'ils sont économiquement viables, les matériaux tels que le plastique ou le verre sont également récupérés pour être recyclés.



Stockage

Les matériaux dangereux pour l'environnement sont récupérés et envoyés à des entreprises spécialisées dans la reprise ou la destruction des déchets.



Broyeur

Les carcasses prétraitées sont envoyées dans un broyeur qui découpe le véhicule et trie ses différentes pièces en vue de leur recyclage ou de leur réutilisation.



Après-broyage

Les éléments triés issus du broyeur sont ensuite traités par différentes techniques (aimants, courant de Foucault, flottaison) pour obtenir des fractions de matériaux pouvant être utilisés comme matière de ré-emploi.



Recyclage / Récupération / Enfouissement

Les matériaux issus du broyage peuvent être recyclés (par exemple en remplacement du charbon dans des fourneaux, en complément pour des boues d'épuration) ou recyclés dans l'industrie du ciment. Cette chaîne de production permet une récupération de 85% du véhicule et diminue considérablement les résidus destinés à être enfouis.

